

1. [Accueil](#)
2. Entity Print

Observatoire

[Monnaie](#)

+ 2 -

[Tarifs bancaires](#) [Taux et cours](#)

Rapport de l'Observatoire des tarifs bancaires 2021

18 Octobre 2021

Banque de France Philippe Jolivel

Par Corinne Dromer

Dans son dixième rapport annuel, l'Observatoire des tarifs bancaires (OTB) a constaté une grande stabilité dans les tarifs bancaires appliqués au 5 janvier 2021, publiés par les banques dans leur document d'information tarifaire (DIT) ou l'extrait standard des tarifs (EST). Le rapport souligne que cette stabilité des tarifs s'est faite dans le cadre d'un marché concurrentiel en dehors de tout engagement ou incitation des pouvoirs publics en la matière.

Sur un panel inchangé représentant 98,8 % des parts de marché, les tarifs n'ont quasiment pas évolué entre le 31 décembre 2020 et le 5 janvier 2021 : six tarifs sont stables ou quasi stables, sept tarifs sont en très faible hausse – les augmentations s'échelonnant entre 1 centime et 42 centimes d'euro – et un tarif affiche une baisse de 9 centimes d'euro.

Cette année encore, l'Observatoire a étudié les frais d'incidents bancaires : là encore, il n'a constaté aucune évolution notable en termes de tarifs entre le 31 décembre 2020 et le 5 janvier 2021. En revanche, sur les trois dernières années, entre le 31 décembre 2018 et le 5 janvier 2021, on constate de légères baisses pour onze lignes tarifaires sur seize. On note également, pour 25 % des banques du panel, le développement d'offres « jeunes » avec une gratuité totale ou une réduction de 50 % sur les commissions d'intervention.

Pour la deuxième année consécutive, l'OTB a publié un chapitre « Quoi de neuf ? » visant à éclairer les évolutions commerciales et tarifaires constatées au sein des plaquettes. En analysant les changements au sein de l'univers de la banque au quotidien, on note la généralisation de l'offre de virements instantanés et donc l'affichage des tarifs liés, la montée en puissance d'offres « famille » et un affichage croissant d'offres d'assurance ou d'assistance.

Enfin, l'Observatoire des tarifs bancaires de l'IEDOM relève que les tarifs moyens pondérés sont plus élevés dans les DCOM de la zone euro que dans l'Hexagone pour 8 tarifs sur 17, étant toutefois précisé que la différence la plus importante porte sur les frais de tenue de compte avec un écart de 2,82 euros par an. S'agissant des COM du Pacifique, après deux années de stabilité, les tarifs bancaires relevés par l'IEOM ont connu une évolution moins favorable avec 6 tarifs moyens en hausse sur 14. Du fait de cette évolution, 6 tarifs moyens demeurent supérieurs aux tarifs hexagonaux et 6 tarifs moyens restent inférieurs ou égaux.

L'Observatoire borne son analyse à des constats relatifs aux évolutions tarifaires, sans appréciation ni jugement sur ces évolutions, dans un contexte concurrentiel. Mes remerciements s'adressent à tous les membres de l'Observatoire des tarifs bancaires et au Secrétariat général du Comité consultatif du secteur financier (CCSF) qui a élaboré ce présent rapport et diligenté les travaux.

Télécharger l'intégralité de la publication

[Rapport de l'Observatoire des tarifs ban... \(PDF - 1 Mo\)](#)